

ÉLECTRICIEN(NE)

L'électricien/ne garantit la distribution, la fiabilité et la sécurité de l'électricité à l'ensemble des connexions aux appareils électriques présents sur chaque site. Il/elle intervient en entreprise mais peut également intervenir en tant qu'indépendant et réaliser ses propres plans de distribution et de connexions. Une chose importante, c'est le respect des règles de sécurité qui sont indispensables pour mener à bien ce métier.

MISSIONS

- Réaliser des saignées ou des supports (perçement de murs, scellements, ...) pour le passage de câbles
- Réaliser et poser des chemins de câbles et conduits électriques
- Réaliser l'armoire/tableau de distribution électrique

FORMATION

- CAP/BEP en électricité

2%

de femmes

17%

des contrats sont
des CDI

3.2

candidats pour
1 offre d'emploi

LES SPÉCIFICITÉS

 travail en intérieur

 travail en équipe

 travail manuel

QUALITÉS REQUISES

 Rigueur

 Bonne condition physique

 Minutie

RÉMUNÉRATION

Salaire moyen brut : 2 261 €